

249
Avril 2023



#entrenous

LA NEWSLETTER DES SALARIÉS INTÉRIMAIRES DE MANPOWER



Prenez le contrôle de votre carrière !

Formation

Élargissez l'horizon de vos compétences !

Faites le point sur votre carrière

Devenez acteur de votre développement professionnel

Le meilleur tremplin vers l'emploi durable

Partenaire officiel de la Fédération Française de Rugby

Restons connectés



Formation

Favoriser le développement de vos compétences et accompagner votre trajectoire professionnelle sont au cœur de nos priorités.

Tous les dispositifs de formation peuvent être mobilisés pour acquérir les compétences recherchées :

- **Compte personnel de formation** (CPF),
- **Validation des acquis de l'expérience** (VAE),
- **Conseil en évolution professionnelle** (CEP)...

Et bien sûr notre plate-forme gratuite d'E-Learning **Manpower Training**. Parlez-en à votre conseiller en agence.

+ 37600

intérimaires
formés

255

CDI-Intérimaires
formés

3376

alternants formés
(dont 562
apprentis)

+ 21000

intérimaires
inscrits aux cours
Manpower
Training

Élargissez l'horizon de vos compétences !



- **Boostez votre employabilité en développant vos compétences et connaissances, avec Manpower Training, votre plateforme gratuite et innovante de formation en ligne.**
 - Un **large catalogue enrichi chaque mois de nouveaux cours** : formations métiers, bureautique, langues, cybersécurité, sobriété énergétique.
 - Des **contenus interactifs** (Mooc, vidéos, podcast).
 - Des **outils de développement personnel** (gestion du stress...).

Avec Manpower Training, vous former devient facile !

Rejoignez votre communauté en ligne et connectez-vous à votre espace personnel Mon Manpower.



Guide de connexion

Faites le point sur votre carrière



- Conçu pour vous aider à trouver les solutions de développement de votre parcours professionnel, **l'entretien professionnel est l'occasion de faire le bilan de vos expériences**, vos attentes professionnelles, vos succès et vos difficultés.
Ouvert à tout intérimaire cumulant plus de 1 600 heures d'ancienneté sur 24 mois (dont 800 h sur la dernière année), il est réalisé avec votre agence, en présentiel ou à distance et rémunéré sur la base forfaitaire d'une heure trente.
En CDI-I, vous pouvez bénéficier d'un entretien professionnel tous les 2 ans avec votre agent.
- **La validation des acquis de l'expérience (VAE)** vous permet de **faire reconnaître officiellement vos compétences acquises par l'expérience professionnelle**, en obtenant un diplôme, un titre professionnel ou un certificat de qualification professionnelle. Votre agence Manpower peut vous accompagner dans cette démarche.



En savoir plus



Formation



Élargissez l'horizon de vos compétences !



Faites le point sur votre carrière



Devenez acteur de votre développement professionnel



Le meilleur tremplin vers l'emploi durable



Partenaire officiel de la Fédération Française de Rugby



Restons connectés



**Avantages
formation et
carrière**



Manpower®

Devenez acteur de votre développement professionnel



- Avec le **compte personnel de formation (CPF)**, vous **cumulez des droits à des formations diplômantes** et certifiantes tout au long de votre vie professionnelle. Profitez-en !

Le montant de vos droits est calculé chaque année au prorata de vos heures travaillées et de votre situation : par exemple, 500 € pour 1 607 heures travaillées (plafond de 5 000 €), et 800 € par année d'admission pour une personne en situation de handicap (plafond de 8 000 €).

ATTENTION, DE NOMBREUSES ARNAQUES ET FRAUDES AU CPF CIRCULENT.

N'acceptez aucune démarche d'organismes par téléphone ou par SMS et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires, votre n° de sécurité sociale, ni vos codes d'accès à votre compte CPF.

L'unique site officiel est moncompteformation.gouv.fr



- Le **conseil en évolution professionnelle (CEP)** vous accompagne pour **mettre en œuvre votre projet de formation**. Trouvez les coordonnées de votre conseiller sur mon-cep.org : il pourra notamment vous assister dans le montage de votre dossier de financement.
- Le **contrat alternance reconversion (CAR)** permet aux salariés intérimaires victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle d'**acquérir de nouvelles compétences compatibles avec leurs aptitudes** et ainsi de sécuriser leur retour à l'emploi. Conclu pour une durée de 12 mois maximum, il est mis en place conjointement entre le service formation de Manpower, le FASTT et votre agence.

○ Le CPF de Transition Professionnelle (CPF-TP)

Vous souhaitez vous diriger vers un autre métier et vous avez acquis plus de 1 600 h de mission au cours des 18 derniers mois, dont 600 h auprès de l'entreprise où vous souhaitez déposer votre dossier ?

Le projet de transition professionnelle (CPF-TP) **vous permet de vous absenter pour suivre une formation certifiante en vue de changer de profession**. Pour en bénéficier, vous devez faire une demande de financement auprès du centre **Transitionspro** de votre région au plus tard 4 mois après votre contrat de mission pour une formation débutant dans les 6 mois qui suivent la fin de votre contrat. Manpower vous accompagnera pour la demande de financement.



En savoir plus

Le meilleur tremplin vers l'emploi durable

MyPath®

Au cœur de notre programme MyPath®, le **CDI-Intérimaire** représente une **opportunité unique** pour votre avenir professionnel :

- Un **Agent de Talents dédié** à votre trajectoire professionnelle.
- Les **avantages du CDI et de l'intérim réunis**.
- Un **revenu mensuel garanti**.
- Des **missions diversifiées**.

Découvrez l'expérience de Martine, notre Talent en CDI-I qui, à 58 ans, a retrouvé la stabilité et décroché un CDI après 8 mois de mission chez l'un de nos clients.



Formation



Élargissez l'horizon de vos compétences !



Faites le point sur votre carrière



Devenez acteur de votre développement professionnel



Le meilleur tremplin vers l'emploi durable



Partenaire officiel de la Fédération Française de Rugby



Restons connectés



Avantages formation et carrière



Manpower®



**FIERS D'ÊTRE
PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE RUGBY !**

Passion, dépassement de soi et esprit d'équipe, nous sommes aux côtés des **équipes de France masculines et féminines** pour défendre nos valeurs communes.

Merci aux Bleuets de porter fièrement nos couleurs et bravo à tous les joueurs et joueuses pour tous ces grands moments d'émotions collectives partagés.

#ManpowerAvecLeXV



Credit photos : Inigo Brothers - France Rugby

- # Formation
- # Élargissez l'horizon de vos compétences !
- # Faites le point sur votre carrière
- # Devenez acteur de votre développement professionnel
- # Le meilleur tremplin vers l'emploi durable
- # **Partenaire officiel de la Fédération Française de Rugby**
- # Restons connectés



**Avantages
formation et
carrière**



Facilitez
la gestion de
votre quotidien
avec l'**appli**
Mon Manpower

Téléchargez-la vite

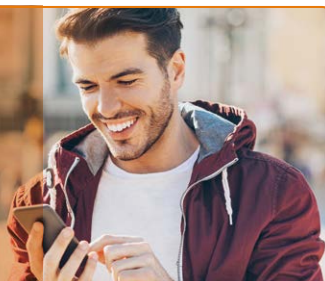
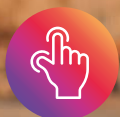


MyPath®
**JE PEUX COMPTER
SUR MON AGENT**
pour promouvoir
mon profil auprès
des entreprises

Découvrez notre démarche
Agents des talents /
MyPath®



Des actus,
des jeux concours...
Suivez-nous
sur Instagram :
@manpowerfrance



Découvrez tous
vos avantages et
services exclusifs,
accessibles dès
votre 1^{ère} heure
de mission.



Retrouvez
les précédentes
éditions sur
Manpower.fr



HOTLINE INTÉRIMAIRES 7J/7 - 24H/24

0 809 400 166

Service gratuit
+ prix appel

Déposez votre demande d'attestation, de duplicata ou toutes autres questions sur notre répondeur,
votre Hotline vous recontacte dans un délai maximum de 24h (sur les jours ouvrés).

Pour un traitement plus rapide et plus efficace, n'oubliez pas de communiquer vos coordonnées
(nom, prénom, date de naissance ou n° d'intérimaire) et surtout le motif de votre appel avec
la ou les périodes concernées.

Depuis un mobile (coût forfait) ou un poste fixe (prix d'une communication locale)

CHAQUE JOUR // FAISONS GRANDIR LA CONFIANCE

Coordonnées des principaux organismes et institutions FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) : www.fastt.org • AKTO - www.akto.fr • Prévoyance : www.intermairprevoyance.fr - Tél. : 0 974 507 507 • CSEC Manpower - Tél. : 01 77 61 21 30 - www.csecmanpower.com • CSE CENTRE-EST - Tél. : 04 78 89 22 36 - contact@csecentrestmanpower.com • CSE NORD - Tél. : 03 20 52 09 73 - csemanpowernord@orange.fr • CSE ILE-DE-FRANCE - Tél. : 01 53 25 06 50 - infocse@manpoweridf.fr • CSE OUEST - Tél. : 02 51 83 70 71 - info@cse-ouest-manpower.com • CSE SUD - Tél. : 05 61 49 30 00 - contact@csesudmanpower.com • CSE SIÈGE - cseiegemanpower.fr. La liste des Délégués Syndicaux Centraux et des DS est disponible sur le site informations Sociales.

- # Formation
- # Élargissez l'horizon de vos compétences !
- # Faites le point sur votre carrière
- # Devenez acteur de votre développement professionnel
- # Le meilleur tremplin vers l'emploi durable
- # Partenaire officiel de la Fédération Française de Rugby
- # Restons connectés



Avantages
formation et
carrière

